



Paris, le 20 décembre 2007

## **L'ARCEP AUTORISE LA POSTE A AUGMENTER LE PRIX DU TIMBRE DE 1 CENTIME D'EURO LE 1ER MARS 2008**

L'ARCEP (Autorité de régulation des communications électroniques et des postes) vient d'autoriser La Poste à augmenter de 1 centime d'euro le prix du timbre. A compter du 1er mars 2008, le timbre passera de 0,54 à 0,55 euro, ce qui représente une augmentation de 1,8 % (1% en année pleine) depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2006, date à laquelle le prix du timbre avait été fixé à 0,54 euro pour envoyer une lettre de moins de 20 grammes en France en tarif prioritaire.

**Cette hausse, nettement inférieure à l'inflation**, est en deçà du price cap de 2,1 % autorisé par l'ARCEP pour la période 2006-2008 et qui plafonne les évolutions tarifaires des prestations relevant du service universel.

**A 0,55 euro, le prix du timbre en France se situera dans l'exacte moyenne des tarifs européens pour l'envoi d'une lettre domestique alors même que La Poste assure 6 jours sur 7 (ce qui n'est pas le cas dans tous les pays européens) une mission de service universel la plus large d'Europe**, avec un coût de collecte et de distribution plus élevé. Le territoire français est en effet le plus étendu d'Europe et la densité y est l'une des plus faibles.

**Cette évolution tarifaire aura un impact très modeste sur le budget des ménages** (un peu plus de 10 centimes d'euros par mois et par foyer, soit moins de 1,50 euro par an et par foyer).

**Les entreprises qui ont accès aux produits de la gamme courrier industriel ne seront pas concernées par cette hausse**, les relations commerciales entre La Poste et ces entreprises étant régies par des contrats commerciaux.

Cette évolution tarifaire vise trois objectifs :

- assurer le financement du service universel du courrier en France : 94% du chiffre d'affaires du courrier est dans le périmètre du service universel ;
- financer en partie le programme de modernisation du courrier, Cap Qualité Courrier, pour doter la France des infrastructures courrier les plus modernes d'Europe ;
- compenser partiellement la hausse du prix des hydrocarbures, dont l'impact sur les charges de La Poste s'élèvent à près de 30 millions d'euros sur la seule année 2007.

### **CONTACTS PRESSE GROUPE LA POSTE :**

#### ***Presse écrite :***

David DRUJON  
01 55 44 22 36  
[david2.drujon@laposte.fr](mailto:david2.drujon@laposte.fr)

#### ***Radios / TV :***

Jacques Gourier  
01 55 44 22 43  
[jacques.gourier@laposte.fr](mailto:jacques.gourier@laposte.fr)